



info sur une succession

Par **brice20**, le 10/01/2023 à 12:46

bonjour

je vais essayer de faire bref.

j ai par le passe etait condamne a rembourser un pret lors de la liquidation de mon entreprise.

je rembourse tous les mois une somme decide par un juge bien sur.

l hussier insiste pour augmenter ces versements

peut il le faire sans accord du juge? (je lui fais tous les mois un virements)

mon pere venant de deceder ma soeur et moi heritons d une modeste maison

celle ci par le fait que j eus été condamne l huissier peut il saisir ou bloquer la succession

je vous remercie d avance

bonne année 2023

brice

Par **Marck_ESP**, le 10/01/2023 à 13:38

Bonjour

Si le juge a décidé et ordonné que le paiement se fait par échéances lui seul peut modifier, sur requête du créancier par exemple.